



extramuros

La lettre de la coopération territoriale

Édito

→ *Entre l'urgence et "laisser le temps au temps"*

Construire une démarche pérenne de coopération

Le Maire de Paris, Bertrand DELANOË, m'a confié la responsabilité de développer les relations entre Paris et les différentes collectivités territoriales d'Ile-de-France. Mais au-delà du terme de relations, que nous voulons plus amicales, c'est bien autre chose que nous entendons mettre en œuvre.

Nous voulons travailler, et vite, à de nouveaux rapports. Des rapports d'amitié, d'égalité, de complémentarité.

Nous voulons mettre fin au temps de la domination, de l'opposition, de l'indifférence et de la concurrence.

Prosperité et exclusion, développement et sauvegarde de l'environnement, mobilité accélérée et sociabilité retrouvée sont des défis liés et incontournables, qu'il faut savoir relever ensemble.

Paris et les différentes collectivités d'Ile-de-France, particulièrement celles du cœur de l'agglomération, ont donc tout intérêt à nouer des relations de véritables coopérations, autour de projets partagés.

Concrètement, qu'est-ce que cela signifie ?

Nous avons engagé une série de rencontres avec les Présidents des Conseils généraux des départements limitrophes (Robert CLÉMENT, Christian FAVIER et André SANTINI, mandaté par Charles PASQUA), Jean-Paul HUCHON, Président de la Région Ile-de-France, la quasi-totalité des Maires des communes limitrophes de Paris, mais aussi les élus de communes moins proches (Achères, Sceaux, Villiers-sur-Marne ou Champigny-sur-

Marne, Sevran) et Jean-Pierre DUPORT, Préfet de la Région Ile-de-France.

Un certain nombre de structures intercommunales, d'institutions ou de grandes entreprises publiques (Communauté d'Agglomération Plaine Commune, ACTEP, Mission Plaine de France, RATP, Caisse des Dépôts et Consignations...) sont également associées.

Nous entendons donc dresser un état des lieux de nos relations mutuelles, sans les noircir à outrance et en sachant que, depuis quelques années, elles ont commencé à évoluer.

Une approche prospective avec la volonté de commencer à répondre aux grands enjeux à venir avec, en particulier, l'exigence de réduire les inégalités spatiales qui reflètent des inégalités sociales et qui créent des lignes de fractures fortes dans notre région. Lignes de fractures qui s'expriment à Paris même. Cela nécessite un degré de connaissances partagées bien plus approfondi des phénomènes territoriaux et urbains.

C'est l'un des objectifs de la rencontre du 5 décembre 2001.

Rencontre dont le Maire de Paris a pris l'initiative et qui ambitionne de relancer et d'intégrer avec nos partenaires un large débat démocratique sur l'avenir de ce qui fonde nos liens.

Pierre Mansat

Adjoint au Maire de Paris,
chargé des relations avec
les collectivités territoriales
d'Ile-de-France

→ **Daniel BÉHAR** *Consultant à la Coopérative Acadie - Enseignant à l'Institut d'Urbanisme de Paris-Université Paris XII Val-de-Marne*

Cent ans de solitude

Une chance pour Paris

Dans cette période de transformation radicale de la gestion politique des agglomérations françaises, Paris dispose paradoxalement d'une chance unique : n'ayant pas assuré, tout au long de l'expansion urbaine, le leadership politique de son agglomération, elle est en mesure aujourd'hui de formuler une offre politique inédite aux autres institutions territoriales d'Ile-de-France.

L'actualité le montre quotidiennement : de Montpellier à Nice en passant par Toulouse, la montée en puissance des agglomérations subit le contrecoup de trente ans de débat politique local organisé exclusivement autour du rapport centre/périphérie et de la suprématie du premier sur la seconde.

Or, la réalité des agglomérations françaises a profondément changé.

La "centralité périphérique", une réalité actuelle

Aujourd'hui, les "centralités périphériques" se multiplient ; les spécialisations sociales et fonctionnelles ne distinguent plus seulement les couronnes successives d'urbanisation mais des grands "quadrants" ou cônes radiaux.

Une métropolisation signifie – pour faire vite – le passage d'une structure hiérarchisée à une organisation systémique faite d'interdépendances et de spécialisations toujours plus complexes.

Or, en regard de cette nouvelle donne, le débat politique local demeure, la plupart du temps, englué dans cette représentation dépassée d'une ville-centre et de sa banlieue, de relations entre un centre et sa périphérie.

Ignorant superbement sa périphérie, Paris a été durablement le "lieu vide" de la gestion politique de l'Ile-de-France. Si Paris a évidemment largement influé sur le mode de développement de sa région, l'institution politique parisienne n'a, pour autant, jamais organisé le débat politique local.

Elle peut donc d'autant mieux s'affranchir du cadre hiérarchique des relations centre/périphérie qu'elle l'a produit sur le plan fonctionnel mais ni piloté et encore moins imposé sur le plan politique.

L'ère de la métropolisation, un nouveau regard politique de la territorialité

L'erreur consisterait alors, sous le prétexte légitime de réparation envers la "banlieue", d'instaurer maintenant ce dialogue politique bilatéral entre la ville-centre et sa périphérie qui n'a jamais eu lieu, mais ferait fi du changement de visage de l'Ile-de-France, de sa métropolisation.

Paris n'est plus la ville-centre, face à une banlieue dépendante ; elle n'est pas seulement la principale commune de la première couronne ; elle est la centralité majeure d'un système de plus en plus polycentrique qui voit se développer en son sein des polarités urbaines multiples (centres tels Saint-Denis ou Créteil, villes nouvelles ou nodalités inédites comme les centres commerciaux, multiplexes...) et des pôles économiques divers (de Roissy au secteur Massy-Saclay, en passant par la Plaine-Saint-Denis ou les Hauts-de-Seine).

Comment concevoir une offre politique inédite, à la hauteur de cette nouvelle donne ? Tel est l'enjeu. En Ile-de-France, comme partout ailleurs sur le territoire national, la régulation politique centrale est en profonde mutation. La montée en puissance de l'intercommunalité exprime moins un changement d'échelle, qu'un changement de fonction, du technique (l'intercommunalité syndicale) au politique (l'intercommu-

ération

nalité de projet). Plus généralement, c'est toute la répartition des rôles entre institutions et niveaux territoriaux qui bascule et implique une redistribution des fonctions politiques.

Paris saisira-t-il cette occasion de démontrer qu'il ne s'agit pas, pour la région capitale, de rattraper son retard sur les autres agglomérations françaises mais de jeter les bases d'une gouvernance territoriale inédite, adaptée à l'ère de la métropolisation ?

→ Contribution de **Jocelyne RIOU**
Vice-présidente du Conseil régional d'Ile-de-France

*Paris et les villes du cœur
de l'Ile-de-France*

Vers des nouvelles formes de coopération ?

Enfin ! Paris et les villes riveraines vont se parler, s'écouter, réfléchir ensemble aux réponses à apporter aux problèmes qui touchent à la vie quotidienne des habitants. Sans hésiter, nous avons répondu positivement à l'initiative engagée par la nouvelle municipalité parisienne.

Des réponses plus efficaces en matière d'aménagement du territoire

L'ampleur des besoins mais aussi les atouts et les ambitions que nous avons pour la région capitale pour tenir notre place et répondre aux enjeux de la coopération nationale, européenne et mondiale met-

tent la Ville de Paris, la Région et l'ensemble des collectivités devant de nouvelles responsabilités. Cette initiative va donc dans le bon sens pour apporter les réponses les plus efficaces en matière d'aménagement du territoire.

Le choix partagé d'assurer la reconquête de la ville sur la ville, de développer les transports en commun, de redonner au rail et à la voie d'eau leur place pour le transport des marchandises, de concevoir un urbanisme à taille humaine permettant de réparer les coupures et les nuisances intolérables appelle une coopération plus forte entre tous les partenaires.

Paris doit contribuer par ses atouts au développement durable de l'ensemble de la région

Le développement multipolaire de l'Ile-de-France n'efface pas le rôle particulier que doit jouer la capitale par son histoire, son potentiel humain, culturel et économique dans l'espace régional, ni celui de la région dans son rôle de régulation entre l'agglomération et les espaces agricoles et naturels.

Penser ensemble les moyens de lutter contre les inégalités sociales et territoriales qui marquent toute l'Ile-de-France, y compris Paris, réfléchir au maintien et au développement de la recherche et de la formation, créer les conditions de la reconquête de la production industrielle moderne, assurer avec l'État, les entreprises publiques nombreuses dans la région capitale, une politique foncière cohérente pour conforter le rayonnement d'une des plus grandes métropoles mondiales qui accueillera en 2004 une exposition internationale après 67 ans, c'est un grand défi que nous pouvons relever dès lors que nous mutualisons nos efforts.

Nous attendons la rencontre du 5 décembre avec curiosité et satisfaction, persuadés que ces échanges constitueront une étape importante pour construire un aménagement de la région capitale au service de tous ses habitants.



Paris-Banlieue → Entretien avec Daniel Breuiller, maire d'Arcueil

Extramuros : comment qualifieriez-vous les relations avec Paris ?

Daniel Breuiller : L'histoire des relations entre Paris et sa "banlieue" est résumée par le terme de banlieue, le lieu des bannis ! Dans le meilleur cas, Paris ignorait "sa" banlieue ou la traitait avec condescendance, nourrissant quelques rancœurs des villes limitrophes.

Cette attitude semble désormais révolue. D'ailleurs, la coopération intercommunale était (voire demeure) limitée entre villes de "banlieue". La nécessaire exigence de préservation de l'autonomie communale et de la démocratie semble parfois prétexte à un isolement et au "chacun chez soi".

Et pourtant, nous partageons les flux automobiles et la pollution, l'affaiblissement du rayonnement parisien en matière de recherche et d'enseignement supérieur induit un affaiblissement de la recherche au niveau régional, les transformations de Paris, le prix du foncier, le niveau de la taxe professionnelle... ont une incidence sur la ville d'Arcueil.

Ce ne sont pas les choix d'Arcueil qui bouleverseront l'avenir de Paris, mais nos destinées sont liées, il conviendrait, plutôt que de s'ignorer, de parler ensemble de projets politiques et de coopérer, avec la certitude qu'une coopération mutuelle et avancée est possible.

Extramuros : Pourriez-vous, dès à présent, citer quelques exemples précis de formes de coopération ?

Daniel Breuiller : Le développement de la Cité Universitaire Internationale. La Cité U a besoin de s'agrandir, Paris ne veut pas densifier et veut préserver les espaces verts remarquables comme celui de Montsouris.

Dans le cadre de l'Opération de Renouveau Urbain (O.R.U.) Arcueil/Gentilly/Val de Bièvre, nos villes réfléchissent à l'accueil d'étudiants permettant de traiter des problèmes de mixité sociale, de vieillissement d'un quartier et de conforter la Vallée Scientifique et Technologique de la Bièvre. Le périphérique ne doit plus être infranchissable et le parc Montsouris doit être plus facilement accessible à nos populations et relié à une éventuelle circulation douce le long des aqueducs.

De nouveaux aménagements urbains et humains deviennent possibles dont chacun tirera bénéfice.

Dans la Vallée Scientifique et Technologique de la Bièvre et à partir de ses atouts (éléments d'identité positive de territoire, de développement économique, de développement de potentiel de recherche), un travail coopératif s'est développé entre élus de l'agglomération Val de Bièvre et leurs collègues des Hauts-de-Seine.

Ce projet s'appuie sur l'ossature d'un réseau remarquable (et historique) d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui longe le RER B (l'ex-ligne de Sceaux) et sur l'existence de sérieux projets de recherche.

Notre projet avancera d'autant plus que Paris maintiendra et renforcera son attractivité par rapport à d'autres capitales ou régions (Europe/Chine/Canada).

Mais Paris a besoin de ces projets pour ne pas se "muséifier" un peu plus.

Extramuros : À ce titre, quel est le rôle particulier d'une commune comme Arcueil, et plus largement du Val de Bièvre ?

Ces deux exemples illustrent un propos qui se décline de la même façon :

- en terme d'environnement et de transport avec pour frontières le périphérique, les N20 et N7, les autoroutes A6A et B et l'A86, le Val de Bièvre est expert en termes de circulation et de pollution ;

- en terme de culture car les villes du Val de Bièvre ne sont pas le réservoir passif de spectateurs des institutions culturelles parisiennes, mais aussi des foyers de création et d'innovation où les Parisiens pourraient s'épanouir aux côtés de ces "étranges habitants" de banlieue. Il y a aussi à Arcueil et en Val de Bièvre des jeunes et des familles qui n'ont jamais mis les pieds au Louvre ou même à Paris.

Cela nécessite des actions communes de part et d'autre du périphérique.

Alors, puisque l'on partage nos fumées, nos spéculations foncières, nos engorgements automobiles, nos développements ou difficultés économiques, ne serait-il pas opportun de parler politique ensemble, c'est-à-dire de coopération culturelle, de développement économique équilibré, de diversification de l'habitat... ?

Nous avons entamé ce travail entre communes au sein de l'agglomération Val de Bièvre (185 000 habitants). Nous savons bien que notre agglomération, aussi pertinente soit-elle, ne peut se penser sans dialogue avec nos voisins du Val-de-Marne, des Hauts-de-Seine, de l'Essonne et de Paris !

Il est temps que le dialogue s'engage normalement, de façon respectueuse les uns des autres, sans condescendance ni mépris dans le respect de l'autonomie communale, avec les concitoyens.

Je me suis opposé au projet du Grand Paris, imposant une vision de territoire, mais je m'engage sans état d'âme pour une coopération forte entre communes de la première couronne.

Trois



principales orientations ont défini la réalisation d'actes concrets

Mise en place de structures partenariales et de coopérations plus larges avec les collectivités :

- Engagement partenarial de Paris à l'Opération de Renouveau Urbain d'Arcueil-Gentilly (juillet 2001).
- Comité de liaison avec le Val-de-Marne.
- Préparation de chartes de partenariat et conventions avec un certain nombre de communes (Achères, Clichy, Malakoff, Ivry-sur-Seine, Montreuil...).
- Mise en œuvre de structures partenariales et participatives entre Paris et les communes limitrophes dans les secteurs où le périphérique va être couvert

(exemple : Porte des Lilas, Porte de Vanves, Porte des Ternes).

- Des actes concrets de "réparation" et tendant à une politique beaucoup plus amicale (logements sociaux, OPAC, SEMIDEP, propriétés de la Ville, etc.).
- Implication de Paris dans l'Exposition Internationale IMAGES 2004 (invitation de Robert CLÉMENT à l'hôtel de ville le 9 juillet 2001).
- Association des communes limitrophes à l'élaboration du Contrat Local de Sécurité Parisien.
- Identification des territoires de projets dans lesquels va s'inscrire notre nouvelle volonté de coopération (Seine,

canaux, nord-est parisien, 13^e/Seine-amont, Bois de Boulogne et Vincennes...).

S'offrir les moyens au sein de la Ville de Paris d'une réelle coopération sur le long terme :

- Un effort important est fourni en interne pour développer l'esprit de coopération. C'est ainsi que sera créée, au sein de la Ville de Paris, une sous-direction de la Coopération Territoriale, qui regroupera une vingtaine de fonctionnaires qui assureront, au quotidien, l'amélioration des relations Paris/collectivités territoriales d'Ile-de-France et le suivi d'études prospectives sur les

moyens de développer, concrètement, les liens réciproques.

Amorcer un débat démocratique autour des liens et de la coopération à mettre en place :

- Organisation d'un séminaire le 5 décembre 2001 sur l'avenir de la relation Paris/banlieue, afin de faire émerger un langage commun, suivi de la mise en place d'ateliers thématiques de réflexion.
- En collaboration avec le Pavillon de l'Arsenal, préparation de l'exposition "Territoires partagés" prévue en juin 2002.

